



COMMUNE DE GENERAC
Bulletin d'inscription



MARCHÉ DE NOËL
Dimanche 6 Décembre 2026 - 10h -17h00

Nom : Prénom :

Adresse précise :

Activité (à préciser SVP):

① Email : @.....

Je confirme une place pour un stand de au tarif de : **10 €**
(règlement à établir par chèque à l'ordre du trésor public à joindre au bulletin d'inscription pour valider votre participation)

Merci de prévoir votre matériel (tables, chaises, barnum...)

Métrage à indiquer (**max 9m**) :

Besoin d'un branchement électrique* **oui** ☐ (si oui, supp 3€) **non** ☐
*Branchement : monophasé / triphasé *Consommation – puissance demandée :
(*adaptateurs et rallonges sont à fournir par l'exposant)

Numéro RC registre commerce métier ou agriculture :

REGLEMENT :

- 1 - Les exposants doivent s'installer entre 8h et 9h30 et ne remballent qu'à partir de 17h.
- 2 - Les exposants n'ont pas de pouvoir de décision quant à l'attribution des places. Un souhait peut être formulé mais c'est l'organisateur qui attribue les emplacements.
- 3 - Il est interdit de stationner son véhicule sur les emplacements sauf si indispensable.
- 4 - Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre et à respecter toutes directives et consignes de sécurité qui lui seront données.
- 5- En cas de manquement aux dispositions du présent règlement, l'organisateur se réserve le droit d'exclure l'exposant.





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné déclare avoir complété les champs avec exactitude, lu et accepté tous les termes du présent dossier de candidature.

Fait à :

Le : / / **2026**

Signature et cachet de l'exposant

Bulletin à nous retourner S.V.P. en Mairie de Gênerac **avant le 16 novembre 2026** par mail à : estelle.larquier@generac.fr ou bien par courrier postal à l'adresse suivante :

Mairie de Gênerac – Place Franck Chesneau – 30510 GENERAC
04 49 29 59 30 – 04 49 29 59 35

La ville de Gênerac, responsable du traitement de vos données, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données à caractère personnel collectées dans ce document ne seront utilisées qu'à des fins propres à leurs destinations. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé du traitement de la démarche effectuée et seront conservées dix ans (durée légale d'archivage). Vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données personnelles (consultation, rectification...) par mail au Délégué à la Protection des Données de la commune de Gênerac à dpd@nimes-metropole.fr